



8 olympic medals (1948-2016) 



## Règlement pour des étrangères concernant la participation aux différentes compétitions d'escrime organisées par Swiss Fencing

Les compétitions sont normalement ouvertes à tous les tireurs licenciés (suisse ou étrangers). En vue de la situation actuelle (COVID-19), les premières compétitions sélectives de Morges U17/U20 et Küssnacht CNV (5/6.09.2020) sont uniquement réservée aux athlètes domiciliés en Suisse, inscrits à un club Suisse avec une licence Suisse (cotisation payée).

Par la suite, en fonction de l'évolution du COVID-19, les tireurs étrangers avec une **licence étrangère** pourront participer aux différentes compétitions des CN. Leurs résultats ne seront pas comptabilisés dans le classement général des différents CN.

Les tireurs étrangers avec une licence suisse peuvent participer aux différentes compétitions des CN. Leurs résultats seront comptabilisés dans le classement général des différents CN.

Les tireurs étrangers avec une licence suisse **ne peuvent pas participer aux championnats suisses «individuel»**. Par contre, un tireur étranger, avec une licence suisse, **peut tirer pour une équipe** de son club aux championnats suisses «par équipe» (1 seul étranger par équipe).

Les tireurs étrangers, résidant en CH, avec une licence suisse ne peuvent pas représenter notre nation dans une compétition internationale.

Swiss Fencing  
(adapté le 31.08.2020)